



Vol 28 | No 6 | Juin 2015

Conseil fédéral extraordinaire  
du 8 juin

# EN ACTION

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC | [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca)



## REJET UNANIME DES OFFRES PATRONALES « ÇA SUFFIT! À QUAND LES VRAIES SOLUTIONS? »

Réunies en conseil fédéral extraordinaire à Québec pour prendre connaissance du dépôt sectoriel du Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS), les 600 déléguées de la FIQ l'ont rejeté à l'unanimité, le qualifiant de méprisant pour les professionnelles en soins et le comparant à un ancien remède dont l'inefficacité a déjà été démontrée.

Au terme du vote unanime rejetant le dépôt patronal sectoriel, les déléguées se sont rendues au bureau du premier ministre, Philippe Couillard, pour lui livrer les résultats. « M. le Premier Ministre, au nom des 65 000 professionnelles en soins membres de la FIQ, nous rejetons unanimement, catégoriquement et sans appel les offres que vous leur avez faites. Nous ne nous résumons pas à une colonne comptable ni à des statistiques actuarielles. Nous sommes des humains qui soignons des humains. Et nous en avons marre de vous voir détruire, nous en avons marre de vous voir nous réduire », a déclaré Régine Laurent.

C'est le 27 mai dernier que les membres de la coordination de la négociation et du comité de négociation de la Fédération ont finalement reçu les demandes du CPNSSS. Des demandes qu'elles jugent très décevantes, puisqu'elles détériorent les conditions de travail des professionnelles en soins et ne contiennent aucune solution pour favoriser l'attraction et la rétention, diminuer la précarité d'emploi et reconnaître et valoriser la formation.

Ce dépôt ne contient également aucune solution concernant les impacts du projet de loi n° 10 adopté en lien avec les matières locales et nationales. Les déléguées ont rapidement dénoncé ce dépôt qui vise en premier lieu à diminuer les conditions de travail des professionnelles en soins dans une perspective budgétaire et non dans une optique de maintenir des soins sécuritaires et de qualité.

Tel qu'anticipé par la FIQ, ces demandes ne tiennent aucunement

compte des problèmes vécus par les professionnelles en soins au quotidien. Les employeurs ont plutôt démontré leur volonté de réduire les coûts du système de santé, et ce, sur le dos des personnes qui travaillent auprès des patient-e-s. Alors que les médecins ont droit à des primes additionnelles pour s'occuper des patient-e-s et que les directeurs d'établissements voient leur salaire augmenter pour compenser la prétendue hausse de leurs responsabilités, le CPNSSS demande aux professionnelles en soins plus de disponibilité et de flexibilité, et ce, à moindre coût.

Alors que les employeurs commencent déjà à annoncer les réorganisations, fermetures, fusions et autres mouvements de personnel dans le réseau de la santé, pour comble d'insulte, le CPNSSS ne dépose aucune solution permettant de rassurer les membres de la FIQ quant à leur avenir. Alors que les employeurs utilisent à outrance le travail au taux des heures

supplémentaires, ils proposent un recul quant au paiement de celui-ci. Alors que la charge de travail ne cesse d'augmenter, les employeurs proposent une remise en argent des différents congés prévus à la convention collective. Alors que l'adoption du projet de loi n° 10 et les avis de réorganisation émis par les employeurs font craindre le pire, ceux-ci semblent prêts à excéder le rayon de 50 kilomètres pour le remplacement des professionnelles en soins. Aucune de ces mesures ne permettra d'attirer et de retenir les membres de la FIQ dans le réseau public de santé!

Les négociations se poursuivront pendant toute la période d'été et les professionnelles en soins seront informées régulièrement de l'évolution des travaux aux tables de négociation. Les professionnelles en soins doivent dire haut et fort leur refus de voir leur employeur récupérer continuellement dans leurs conditions de travail. ■



## NÉGOCIATION

**FIQ en Action, vol. 28, n° 6, juin 2015** | Publié par le service Communication-Information après chaque instance de la FIQ | Tirage : 65 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication *FIQ en Action* » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à [info@fiqsante.qc.ca](mailto:info@fiqsante.qc.ca) | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) | [info@fiqsante.qc.ca](mailto:info@fiqsante.qc.ca)



### À VOIR ET À PARTAGER!

La FIQ a produit une vidéo ludique afin d'expliquer ses principales demandes visant à trouver des solutions sensées aux problèmes vécus dans le réseau de la santé.

Pour visionner la vidéo : <https://youtu.be/gMuv6kSUhVE>

# LA FIQ MET DE L'AVANT DES SOLUTIONS RESPONSABLES

La Fédération a offert au gouvernement des solutions pour améliorer l'accessibilité aux soins de santé, des solutions pour permettre aux professionnelles en soins d'exercer dans un environnement de travail plus sain, plus humain. Jusqu'à maintenant, la FIQ et le CPNSSS ont des points de convergence dans l'analyse des différents problèmes du réseau et des besoins des professionnelles en soins, mais ont des solutions qui divergent.

Comment expliquer le fossé qui sépare les parties dans la recherche de solutions? Le CPNSSS propose notamment de retenir les salariées au travail en troquant les congés pour de l'argent ou en accélérant les retours au travail à la suite d'une invalidité. Quant aux nombreuses heures supplémentaires effectuées, la partie patronale désire trouver des moyens pour ne pas avoir à les rémunérer en modifiant la semaine régulière de travail et en retirant l'écart de 16 heures entre deux quarts de travail.

Le CPNSSS propose également de revoir le régime de sécurité d'emploi, l'assurance salaire, les

libérations syndicales, les primes et le règlement des litiges. Ces nouvelles réalités nécessitent donc pour les employeurs des récupérations importantes dans les conditions de travail des professionnelles en soins et la volonté de maintenir le personnel au travail par l'instauration de mesures coercitives. Par ailleurs, ces demandes ressemblent étrangement à celles formulées lors de la négociation précédente.

La FIQ a déposé, quant à elle, un projet qui vise à trouver des solutions adaptées aux besoins des professionnelles en soins et du réseau de santé. Des solutions qui

contribueront à aider le réseau à mieux répondre aux nouveaux défis. Plus de postes à temps complet, une plus grande stabilité des équipes de travail, une diminution de la charge de travail et la possibilité pour les professionnelles en soins de jouer leur rôle à la mesure de leur champ de pratique.

En bref, des solutions qui permettront d'attirer et de retenir les professionnelles en soins dans le réseau public de santé et de diminuer le recours aux heures supplémentaires et à la main-d'œuvre indépendante, ce qui entraînera une diminution des coûts pour le réseau. ■



# LE DÉFI SARRAU-FIQ-CHALLENGE SE POURSUIT!

Les déléguées ont reçu à ce conseil fédéral extraordinaire la visite surprise de quatre député-e-s qui tenaient à relever le défi Sarrau-FIQ-Challenge devant elles. Un appui important qui a été salué chaleureusement par les déléguées qui poursuivent leurs actions pour pouvoir offrir des soins sécuritaires et de qualité à la population. N'hésitez pas, vous aussi, à relever le défi et à vous faire entendre auprès du gouvernement!

Suivez le défi sur Facebook : [#SarrauFIQChallenge](https://www.facebook.com/SarrauFIQChallenge)

- Françoise David**, députée de Gouin et porte-parole de Québec solidaire, a enfilé son sarrau en affirmant que le gouvernement doit absolument reconnaître le travail inestimable des femmes, par toutes sortes de manières, notamment par de bonnes conditions de travail et salariales.
- Manon Massé**, députée de Ste-Marie-St-Jacques (Québec solidaire), a relevé le défi et invité ses vis-à-vis en matière de condition féminine à en faire autant. « Les services publics, ce n'est pas une dépense, c'est un droit. C'est une façon de répartir la richesse. Et nous, les femmes, on en sait quelque chose parce que c'est quelque chose qu'on a fait gratuitement pendant des millénaires. C'est assez! »
- Diane Lamarre**, députée de Taillon et porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins (Parti Québécois), n'a pas hésité à inviter Gaétan Barrette, Martin Coiteux et Philippe Couillard, du Parti libéral, à relever le défi et à prendre position en faveur de soins accessibles, sécuritaires et de qualité pour la population du Québec.
- Jean-François Lisée**, député de Rosemont et porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, de protection de la jeunesse, de soins à domicile et de prévention (Parti Québécois), a souligné que les professionnelles en soins connaissent les problèmes du réseau de la santé et ont des solutions. « J'applaudis Régine et l'ensemble de la FIQ d'être une force de proposition. »